

LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

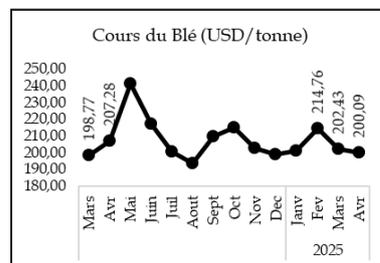
N° 003 Mars & Avril 2025

By  GECAM

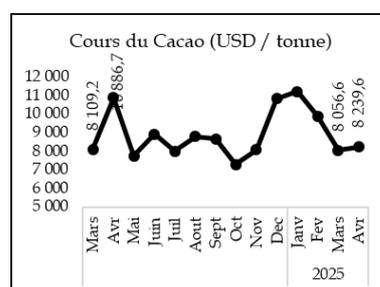
1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

Blé. La dynamique du cours du blé est baissière depuis mars. En réalité, le pic observé sur le cours en février en raison de 214,76 s'estompe progressivement pour retrouver la tendance stable que connaît le cours depuis octobre 2024.

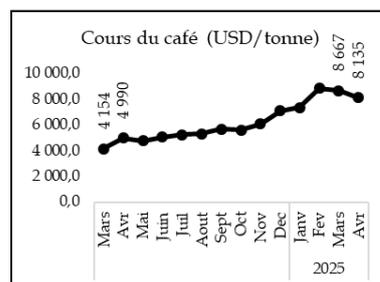
La baisse de la demande combinée à des perspectives positives de production justifie la dynamique. La baisse de la demande est du fait notamment la révision à la hausse des stocks de blé aux USA tandis que le retour d'une pluviométrie favorable dans l'hémisphère nord justifie la hausse escomptée de l'offre.



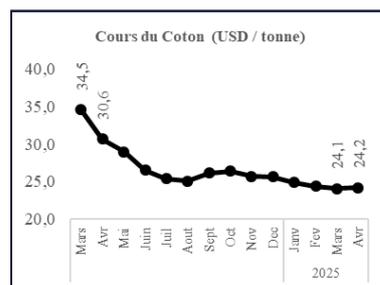
Cacao. Le cours reste au niveau élevé atteint depuis 2024, soit une moyenne de 8000\$ la tonne. La baisse de la production dans les pays leader de la production (Côte d'Ivoire et Ghana) en raison des conditions météorologiques défavorables et des maladies des cultures.



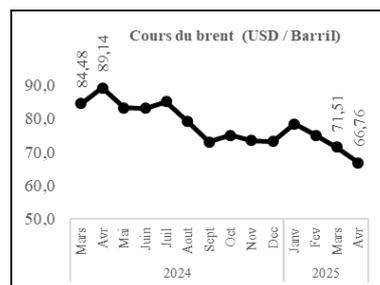
Café. La dynamique journalière des cotations sur le café a montré une stabilisation en mars contrairement au mois précédent, traduisant un recul des spéculations sur l'offre qui ont pour effet d'amplifier les tensions déjà effectives sur ce marché. Le cours reste donc largement supérieur à son niveau d'il y a un an, conséquence des contreperformances de la production combinée à une demande croissante.



Coton. Le cours du coton est relativement stable depuis février après la tendance baissière observée depuis le troisième trimestre 2024. Elle se justifie par une offre croissante, avec une hausse de près de 7% anticipée pour la saison 2024-2025. La hausse de la production s'explique notamment par l'accroissement des surfaces en ce qui concerne la Chine, le Brésil, les États-Unis et l'Australie. Les estimations de baisse de production en Inde et au Pakistan pourraient expliquer les légères hausses en Avril.



Pétrole. Les cotations journalières révèlent que le cours du pétrole a atteint, courant avril, le niveau le plus bas depuis 2021. Les dynamiques baissières résultent d'une combinaison de facteurs dont le plus récent est celui des craintes de récession aux USA consécutivement à la guerre commerciale en cours. Ceci s'ajoute à la hausse de la production pétrolière des pays hors OPEP et une baisse de la demande notamment chinoise qui s'est inscrite dans un processus de transition énergétique.



2. ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE

Croissance des activités économique de 6,2 % en glissement annuel

Malgré la conjoncture économique difficile, les activités économiques dans la Sous-région CEMAC évoluent d'une manière croissante. Suivant, l'Indice Composite des Activités Economiques de cette zone, ces activités économiques ont augmenté de 6,2 % en glissement annuel au cours de 2024, après 5,7 % au deuxième trimestre 2024 et 1,0 % un an plus tôt (BEAC, 2025). Ainsi, les activités du secteur productif ont continué de croître, sous l'effet des hydrocarbures au Congo, au Gabon, au Tchad et au Cameroun suite aux investissements réalisés par les opérateurs sur les trois dernières années, pour optimiser les vieux puits et forer les nouveaux, afin de tirer profit des cours du pétrole brut élevés sur le marché international.

L'activité minière a été soutenue par les bonnes performances du manganèse, malgré le déraillement du train minéralier enregistré à la fin du troisième trimestre au Gabon. De même, les activités des BTP ont continué de porter l'activité économique, traduisant la dynamique favorable des dépenses publiques en capital, à la faveur de l'aménagement urbain et de la mise en œuvre du programme de construction des routes interurbaines pour l'année 2024.

Les crédits bancaires progressent de 10,6% au 3^e trimestre 2024, grâce au secteur privé non financier

Le financement de l'économie par les banques connaît une embellie dans la zone CEMAC en fin septembre 2024. Le 3^e trimestre 2024 a été marqué par une hausse des crédits, qui sont passés de 10 837,7 milliards à 11 983,9 milliards de FCFA, soit une progression de

10,6% en glissement annuel. Cette dynamique est essentiellement portée par les concours bancaires au secteur privé non financier (les agro-industries, les opérateurs des télécoms, les sociétés de commerce de gros, etc.), avec une contribution de 10,5 points qui révèle ainsi la dynamique observée au cours de la période dans le secteur privé (BEAC, 2025). De plus, l'on observe aussi une augmentation globale des crédits à moyen terme de +12,4% avec une contribution de 5,5 points, des crédits à court terme de +8,9% avec une contribution de 5,0 points et des crédits à long terme +1% avec une contribution marginale de 0,1 point (BEAC, 2025).

Les Injections de liquidités de la BEAC augmentent de 21,2% à fin septembre 2024

La BEAC a augmenté ses injections nettes de liquidités de 21,2% entre juillet et septembre 2024, atteignant 1 037 milliards FCFA, pour faire face à la **contraction des réserves bancaires dans la CEMAC** (BEAC, 2025). Cette augmentation qui permet de stabiliser le système bancaire en manque de ressources est passée de 855,8 milliards à 1 037 milliards FCFA, soit une hausse de 181,2 milliards FCFA (21,2%). Elle répond aussi à un déficit de liquidité bancaire en forte croissance. Car les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC, avant toute opération monétaire, ont chuté de 13,3% en trois mois, passant de 915,3 milliards à 775,9 milliards FCFA. De même, la liquidité issue des facteurs autonomes (FALB) a reculé de 26,8%, passant de 1 449 milliards FCFA à 1 060 milliards FCFA.

Cette hausse des injections de liquidités a principalement été soutenue par l'augmentation de l'opération principale d'injection, dont l'encours moyen a bondi de 81%, passant de 126,1 milliards à 228,3 milliards de FCFA. Les avancées via la facilité

de prêt marginal ont légèrement progressé de 2,6%, atteignant 708,2 milliards contre 690,2 milliards précédemment. En revanche, les avances octroyées via le guichet spécial de refinancement ont diminué de 3%, passant de 120,6 milliards à 116,9 milliards FCFA. Cette politique d'injection massive de liquidités intervient alors que le montant des réserves obligatoires à constituer par les établissements bancaires a augmenté de 16,4 milliards en trois mois, atteignant 1 098,6 milliards FCFA en septembre 2024. Dans le même temps, l'encours moyen des réserves libres a chuté, ne représentant plus que 65% des réserves requises, contre 85,8% un an plus tôt.

À la fin 2024, sur le marché des Titres Publics de la BEAC, malgré une hausse de l'encours à 7 437,2 milliards de FCFA, la variation en valeur relative la plus faible depuis 2018 a été observée, avec une augmentation de 16% contre 20,7% en 2023 et 84,3% en 2019. De plus, le coût des ressources en moyenne générale est passé de 6,82% à 7,66% entre 2021 et 2024 lié en partie à la politique monétaire restrictive. Aussi, sur le compartiment des actions, une baisse de 6,42% a été notée contre 3,28% en 2023 et une hausse de 4,2% en 2022.

... un besoin de financement de 162 milliards FCFA sur le marché des titres publics de la BEAC...

Ce besoin est exprimé par quatre pays, Cameroun (50 milliards), Congo (20 milliards), Gabon (77 milliards) et RCA (15 milliards). Le Cameroun souhaite lever 50 milliards FCFA à travers une émission d'**Obligations de Trésor Assimilables (OTA)** à 3 ans de maturité en fin mars 2025. Avec un besoin de financement évalué à près de 145 milliards FCFA sur des maturités allant de 3 à 7 ans et des taux allant

jusqu'à 7,5%, le Trésor camerounais s'appuie sur la pondération nulle que lui a attribuée la COBAC. Pour sa part, le Gabon recherche 77 milliards FCFA à travers l'émission de **Bons du Trésor Assimilables (BTA)** à 26 semaines de maturité pour un montant de 30 milliards FCFA et des **OTA** pour une enveloppe de 47 milliards FCFA. Le Congo ambitionne de lever 20 milliards de francs CFA à travers une **OTA** à 3 ans rémunérée à un taux de 5,75%. Le Trésor centrafricain quant à lui est à la quête de 15 milliards via l'émission de **BTA** à 26 semaines.

... La BEAC revois à la baisse ses principaux taux directeurs pour la première fois en deux ans...

Au sortir de la réunion du Comité de Politique Monétaire (CPM) le 24 mars 2025, la BEAC a décidé, pour la première fois depuis plus de deux ans, d'abaisser ses principaux taux directeurs. **Le taux d'intérêt des appels d'offres** baisse de 0,5 point de pourcentage passant de 5% à 4,5%. **Le taux de facilité de prêt marginal** a été ramené de 6,75% à 6%. En revanche restent inchangés, la **facilité de dépôt** reste inchangée à 0% et les **coefficients des réserves obligatoires** fixés à 7% pour les dépôts à vue et 4,5% pour les dépôts à terme.

La BEAC justifie cette décision par la conjoncture favorable, marquée par la baisse des tensions inflationnistes, la reprise, bien que timide, de l'activité économique, l'amélioration du solde budgétaire et l'augmentation des réserves de change.

... sur le marché financier (BVMAC), une mise en vente massive des actions d'entreprises opérant au Cameroun.

Lors de la séance de cotation du 12 mars 2025 à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), c'est plus de 3000 actions qui ont été proposées à la vente, dont

plus de 1000 titres de sociétés installées au Cameroun (Bulletin officiel de la cote du 12 mars 2025).

Gouvernance des Entreprises Publiques (EP) : la Commission de la CEMAC souhaite se doter d'un texte communautaire rendant obligatoire la production des rapports annuels des EP

C'est ce qui ressort de l'atelier régional sur le renforcement de la gouvernance et du suivi des Entreprises Publiques (EP) tenu Mars 2025. Ce texte permettra de rendre obligatoire le suivi de la performance des EP, la production de rapports annuels, et la définition des concepts et des périmètres en vue d'une harmonisation. Cette initiative provient de recommandations formulées à la suite du rapport de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic du Cameroun, publié en 2019, qui révélait que **les 50 entreprises publiques analysées ont enregistré une perte globale de 59,5 milliards de FCFA**. Cette initiative représente une avancée majeure pour la réforme des entreprises publiques, dont le niveau de performance varie considérablement d'un pays à l'autre dans la sous-région. Elle souligne que **cette harmonisation est une exigence de la bonne gouvernance qui devrait s'accompagner d'une volonté politique des dirigeants pour que ce dispositif soit efficace**.

FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL

PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES GLOBALES

La reprise de l'économie camerounaise s'est poursuivie, mais la croissance reste modérée.

C'est ce qui ressort du rapport de la septième revue du programme financier

entre le Cameroun et le FMI. Le rapport formule des perspectives à moyen terme globalement positives tout en attirant l'attention sur les risques susceptibles de compromettre les objectifs. Les autorités sont appelées à maintenir la discipline et l'intégrité budgétaires à travers la limitation des dépenses approuvées par procédure exceptionnelle, l'accélération des réformes de la gouvernance, la poursuite des réformes des entreprises publiques et du secteur de l'énergie ; à approfondir le marché financier national pour promouvoir une croissance inclusive et tirée par le secteur privé. Tout ceci étant indispensable pour garantir la viabilité budgétaire et la résilience macroéconomique du Cameroun.

Le spectre du surendettement demeure malgré une dette viable. « Il est important de faire progresser la restructuration de la raffinerie de pétrole et de mettre en œuvre des réformes dans le secteur de l'électricité et dans d'autres entreprises publiques afin de limiter les passifs éventuels et d'améliorer la qualité des services publics ».

Baisse des prix à la consommation de 0,2%

Suivant les statistiques de l'INS, les prix à la consommation des ménages ont enregistré une baisse de 0,2%, succédant à une hausse de 0,6% le mois précédent. Ce repli est principalement attribuable à la diminution de 0,5% des prix des produits alimentaires et de 0,3% des coûts de transport. Parallèlement, les prix des articles d'habillement et de chaussures ainsi que ceux de la catégorie loisirs et culture ont également affiché une tendance baissière, contribuant à la diminution du niveau général des prix. En revanche, les prix des composantes « meubles, articles de ménage et d'entretien courant », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles »

ainsi que ceux des restaurants et hôtels ont enregistré des hausses respectives de 0,3%, 0,2% et 0,3% (INS, 2025).

La baisse des prix des produits alimentaires résulte principalement du repli des prix de certains produits vivriers tels que les légumes frais. Cette tendance est renforcée par la diminution des prix des fruits, des viandes ainsi que des poissons et fruits de mer, qui ont également contribué à alléger les pressions inflationnistes. En glissement annuel, l'inflation atteint 5,3% en janvier 2025, en hausse par rapport aux 5,0 % enregistrés en décembre 2024. En moyenne annuel, le taux d'inflation s'élève à 4,5%, dépassant ainsi le seuil de 3% fixé par la CEMAC, inflation en grande partie due à l'augmentation de 5,9% des prix des produits alimentaires et de 11,8% des coûts des transports.



Source : à partir des données INS 2025

Coopération

Cameroun-Banque mondiale : un prêt de 240 milliards FCFA pour soutenir la résilience économique...

Le Groupe de la Banque mondiale a approuvé deux financements d'un montant global d'environ 240 milliards FCFA en faveur du Cameroun pour soutenir la résilience économique, à améliorer la transparence budgétaire et à renforcer la mobilisation des ressources fiscales. Le premier financement porte sur les **politiques de développement pour la soutenabilité budgétaire et la croissance inclusive et durable**, visant à

stabiliser les finances publiques, à aider le pays à réaliser des réformes audacieuses pour garantir la soutenabilité budgétaire et à améliorer la fourniture des services sociaux tout en jetant les bases du développement d'infrastructures durables. Le second financement porte sur **l'amélioration de la performance, de la responsabilité et de la transparence** et vise à optimiser la mobilisation des ressources intérieures en renforçant la transparence et l'efficacité des dépenses publiques, notamment dans les secteurs prioritaires de la santé et de l'accès à l'eau potable.

... Cameroun-UE : 1,3 milliard FCFA investit pour financer 12 micro-projets dans le secteur du Numérique au Cameroun...

Dans le cadre du projet « promotion de la recherche, de l'innovation et de la culture numérique en Afrique centrale (PRICNAC), l'Union européenne (UE) a investi environ 1,3 milliard FCFA pour le financement de 12 micro-projets au Cameroun en 4 ans (AUF, 2025). D'un coût global environ 3,3 milliards FCFA pour 17 mini-projets dans 8 pays de la CEEAC, le PRICNAC a été financé à 15% par l'Organisation des Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et à 85% par l'UE dans le cadre du fonds ACP pour l'innovation et son programme recherche et innovation. Ce financement tient lieu de renforcement des capacités recherche-innovation dans les pays d'Afrique centrale par la consolidation des écosystèmes d'innovation et la création des synergies productrices entre l'entrepreneuriat, le numérique et les politiques d'innovation au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Sur cet ensemble de financement, le Cameroun a concentré 70% des 17 mini-projets du PRICNAC et consommé 60,48% de son budget.

... Cameroun-UE : 120 milliards annoncé pour

Le financement de la voie de contournement de Yaoundé

L'UE à travers la Banque européenne d'investissement (BEI) envisage d'octroyer un prêt d'environ 120 milliards de FCFA pour le projet de construction de la voie de contournement de Yaoundé (section Nkozoa- Minkoameyos sur 22,8 km estimé à 175 milliards FCFA). Ce financement permettra d'améliorer le transport régional en contournant la congestion de Yaoundé et de promouvoir un développement urbain plus durable de Yaoundé. Il permettrait d'avancer dans la matérialisation de cette infrastructure dont le coût global est estimé à 794 milliards de FCFA.

Cameroun-BAD : Deux accords de financement de 216 milliards FCFA signés, pour la reconstruction de la route Ngaoundéré-Garoua

Le Cameroun et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé deux accords de financement d'un montant de 216 milliards de FCFA destiné à la reconstruction d'un tronçon long de 242 km reliant les régions de l'Adamaoua et du Nord (route Ngaoundéré-Garoua). Un corridor clé reliant Douala à N'Djamena actuellement en très mauvais état, rendant son usage compliqué et accroît considérablement les coûts et le temps de transport pour les usagers.

Cameroun-FMI : Le FMI approuve des décaissements en faveur du Cameroun d'un montant de 73 milliards FCFA

Le FMI a approuvé la septième revue du Programme Économique et Financier du Cameroun 2021-2025 appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC), et par la même occasion, la deuxième revue de l'accord soutenu par la Facilité pour la Résilience et

la Durabilité (FRD). Il a également approuvé des décaissements en faveur du Cameroun d'un montant d'environ 73 milliards de FCFA.

Finances publiques

Le Cameroun relève ses taux d'intérêts pour pouvoir lever 145 milliards de FCFA en un mois

Le Cameroun procède à un programme d'émissions d'obligations du Trésor assimilables (OTA) sur le marché des titres publics de la BEAC à compter du 17 mars 2025 jusqu'au 31 mars 2025 pour mobiliser auprès des investisseurs des financements un montant de 145 milliards de FCFA (MINFI, 2025). L'Etat prévoit effectuer six émissions d'OTA (titres de long terme) d'une enveloppe oscillant entre 20 et 25 milliards de FCFA chacune, pour des maturités allant de 3 à 7 ans, avec des taux d'intérêts compris entre 6% et 6,75% pour les titres de 3 ans, 4 ans et 5 ans de maturité, et 7,5% pour les titres d'une maturité de 7 ans (MINFI, 2025). Ces taux sur les titres de court terme ont plus que doublé entre 2020 et 2024, passant en moyenne de 2,67% en 2020 à 6,33% en 2024, soit une augmentation de plus de 100%. Alors que le coût moyen des émissions des titres de moyen et long terme s'établi à 7,2% en septembre 2023, coût moyen le plus élevé depuis le lancement du marché des titres de la BEAC en 2011. Ces taux élevés proposés pour cette nouvelle émission s'arriment à la réalité du marché de plus en plus exigeant en termes de rémunération des investisseurs depuis l'implémentation d'une politique monétaire rigide d'assèchement des banques en fin 2021, pour combattre l'inflation galopante.

Endettement : Depuis 2010, le Cameroun a mobilisé plus de 8600 milliards de FCFA sur les marchés des capitaux.

Depuis décembre 2010, date à laquelle l'État

du Cameroun a entrepris de diversifier ses sources de financement, en lançant le tout premier emprunt obligataire de son histoire à la bourse des valeurs mobilières de Douala (DSX), le pays a déjà mobilisé 8646 milliards de FCFA sur les marchés des capitaux (MINFI, 2025). Ainsi, au cours des 15 dernières années, le Cameroun a pu mobiliser 1206,2 milliards de FCFA à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), 1235,7 milliards de FCFA sur les marchés financiers internationaux, à travers des émissions d'eurobonds et des placements privés, 6204 milliards de FCFA sur le marché des titres publics de la BEAC. Le marché monétaire devient ainsi le principal pourvoyeur des fonds au Trésor public camerounais.

Les emprunts du Cameroun sur le marché de la BEAC en hausse de 20,4% en 2024, malgré un contexte difficile

Les financements mobilisés par le gouvernement camerounais sur le marché des titres publics de la BEAC ont atteint 1153,9 milliards de FCFA au cours de l'année 2024, en hausse de 20,4% en glissement annuel. Cette progression des emprunts de l'État du Cameroun dans un contexte difficile marqué par le durcissement des conditions du marché notamment le renchérissement du coût du financement de la dette publique, le raccourcissement de la maturité moyenne des titres souverains, est relativement liée à la croissance de la rémunération des Bons du Trésor assimilables (BTA) émis par le Cameroun passant de 2,67% en 2020 à 6,33% en 2024, soit une hausse de plus de 100%. De même que le taux de couverture de la demande de financement exprimée par le Trésor public camerounais a également chuté passant de 206,9% en 2020 à seulement 69% en 2024 (MINFI, 2025).

Le MINFI prévoit 110 milliards de FCFA pour apurer la dette fiscal-douanière des entités publiques en 2025

Dans le cadre de l'apurement de la dette des entités publiques jouissant d'une autonomie financière, telles que les collectivités territoriales décentralisées, les entreprises, les établissements et autres organismes de mission de service public, le gouvernement a prévu une enveloppe de 110 milliards de FCFA pour l'année 2025. Cette somme représente une augmentation de 120 % par rapport à l'enveloppe de 50 milliards de FCFA débloquée en 2024 (MINFI, 2025). Les décisions de paiement pour les autres dettes telles que la dette commerciale (121 milliards de FCFA), la dette locative (9 milliards de FCFA), la dette académique (16 milliards de FCFA) et la dette sociale (5,5 milliards de FCFA), soit un total de 261 milliards de FCFA, sont en cours d'élaboration selon le MINFI. Bien que l'apurement de cette dette puisse entraîner des pressions budgétaires à court terme, elle peut renforcer la confiance des investisseurs nationaux et étrangers : car un niveau d'endettement maîtrisé est souvent perçu comme un signe de solidité économique pouvant conduire à une augmentation des investissements directs étrangers et à des taux d'intérêt plus favorables sur les emprunts futurs.

Le Cameroun a remboursé près de 7000 milliards de FCFA d'emprunts depuis 2010

Depuis le lancement du tout premier emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun en décembre 2010, le Trésor public a remboursé 6899,7 milliards de FCFA d'emprunts contractés sur différents marchés des capitaux, par émissions de titres publics (MINFI, 2025). Ces remboursements effectués à l'échéance convenue, témoigne d'une

confiance grandissante dans la signature du Cameroun sur les marchés des capitaux, et de l'attractivité de ses instruments financiers. En fait, depuis 2010, le Cameroun a mobilisé sur différents marchés des capitaux une enveloppe totale de 8646 milliards de FCFA au moyen d'émissions de titres publics. Cette enveloppe est constituée de 1206,2 milliards de FCFA levés grâce à des emprunts obligataires lancés à la BVMAC, 1235,7 milliards de FCFA mobilisés sur les marchés financiers internationaux à travers des émissions d'euro bonds et des placements privés et de 6204 milliards de FCFA emprunté sur le marché des titres publics de la BEAC. Ces financements ont permis à l'Etat de gérer les tensions ponctuelles de la trésorerie publique à travers les émissions de bons du Trésor assimilables (BTA), et de financer plusieurs projets d'infrastructures au moyen des émissions d'obligations du Trésor assimilables (OTA) à la BEAC, des obligations du Trésor (OT) à la BVMAC, ou encore des euro bonds sur le marché international.

La COBAC facilite les emprunts du Cameroun en 2025, en levant la contrainte de la pondération de 90%

Au vu de la performance du Cameroun dans le remboursement de ses emprunts, la COBAC octroi une pondération nulle sur les titres publics du Cameroun pour l'année 2025 (MINFI, 2025). Elle crée ainsi un cadre incitatif permettant aux Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) de participer plus activement aux adjudications, d'investir davantage et de renforcer la profondeur du marché financier du Cameroun. Cette décision abroge les dispositions de la lettre circulaire de la COBAC d'octobre 2024 demandant aux banques de pratiquer des taux de pondération allant de 80 à 100% (80% pour le Congo, 85% pour la RCA et la Guinée équatoriale, 90% pour le Cameroun

et le Tchad, et 100% pour le Gabon) sur tous les prêts accordés aux États de la CEMAC sur le marché des titres publics, pour couvrir le risque de crédit (CPBAC, 2024). Aussi, elle facilite les opérations de mobilisation des financements par le Trésor public sur le marché sous-régional des titres, où l'Etat du Cameroun ambitionne de lever 380 milliards de FCFA en 2025.

Le FEICOM propose des financements de 300 à 500 millions FCFA pour soutenir les CTD touchées par les inondations

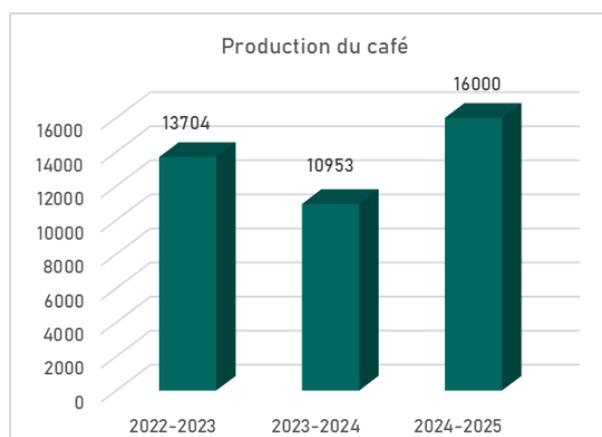
Le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM) propose un financement par appel à projet relative à la gestion et la réduction du risque d'inondation, à la protection des populations et des infrastructures, pour financer les collectivités territoriales décentralisées (CTD) affectées par les inondations au cours des cinq dernières années. Cette offre est constituée de 15% d'apport propre et 85 % d'une contribution de solidarité plafonnée à 300 millions de FCFA pour une commune ou une communauté urbaine, et à 500 millions de FCFA pour une région. Avec une majoration de 30% si des communes ou des régions se regroupent dans une démarche d'intercommunalité ou d'inter-régionalité pour soumettre des projets communs.

SECTEURS PRODUCTIFS

Café : Le Cameroun cible une production de 16 000 tonnes (+45%) au cours de la campagne 2024-2025

Le Cameroun entend inverser la tendance baissière de la production observée entre les campagnes 2023-2024 et 2022-2023 qui avait vu une baisse de 24% des volumes pour une production qui passait de 13 704 à 10 953, conséquence des conditions climatiques difficiles et l'insécurité dans le Nord-Ouest et

du Sud-ouest. L'ambition pour la campagne 2024-2025 est une production de 16 000 tonnes, soit une augmentation de 44,9 % par rapport 2023-2024. L'ambition repose sur le renforcement des « champs écoles » à travers de bonnes pratiques pré et post-récoltes mises sur pied pour la campagne 2024-2025.



Source : à partir des données du MINADER, 2025

Malgré cette baisse de la production pour la campagne 2023-2024, les revenus issus des exportations de café ont connu une augmentation significative, générant 25,88 milliards de Fcfa, contre 18,76 milliards lors de la campagne 2022-2023. Cette augmentation a été soutenue par l'évolution positive du cours mondial du café.

Les exportateurs ont vendu 10 161 tonnes de café robusta contre 12 551 tonnes lors de la campagne 2022-2023 mais générant 25,88 milliards de Fcfa contre 18,76 milliards lors de cette campagne 2022-2023, soit 7,1 milliards de plus en valeur absolue et une croissance de 38% en valeur relative. Les exportateurs de café arabica se sont chiffrés à 286,2 tonnes.

Infrastructures

Infrastructures routières : près de 2 000 milliards FCFA investis au Cameroun en 5 ans (MINTP)

Au cours des cinq dernières années, le Cameroun a consacré 1 957,11 milliards de FCFA à l'aménagement et la réhabilitation de ses infrastructures routières (MINTP, 2025). Les investissements réalisés sont le fruit d'une coopération active avec des institutions financières internationales que sont notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale (BM), la Banque islamique de développement (BID), l'Agence japonaise de coopération Internationale (JICA), l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE) et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC).

276 milliards de FCFA pour bâtir 300 mini-réseaux d'adduction d'eau potable au Nord

Selon le MINEPAT et le MINEE, le Cameroun a besoin de 276 milliards de FCFA pour financer la construction de 300 mini-réseaux d'adduction d'eau potable en milieu rural dans le grand Nord. Ce projet qui devrait permettre de fournir chaque jour 41 000 m³ d'eau potable à plus d'un million de Camerounais d'ici 2050 (35 litres par habitant et par jour, contre seulement 20 litres actuellement en zone rurale), a pour but d'accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 6 % et le taux de desserte à 7 % (MINEE, 2025). Chaque réseau comprendra un captage d'eau, un poste de traitement et de pompage, un système d'automatisation des installations, des ouvrages de stockage, un réseau de distribution et des bornes-fontaines. Ces installations seront alimentées par de l'énergie solaire photovoltaïque, garantissant ainsi une solution durable et respectueuse de l'environnement.

Fiscalité / Parafiscalité

L'Autorité portuaire nationale instaure des redevances pour augmenter les recettes au Port de Garoua

Une décision portant homologation des tarifs hors taxes des services rendus au port de Garoua s'applique aux propriétaires de bateaux et aux propriétaires de marchandises transitant par les installations du port. Cette décision instaure une redevance d'accostage, exigée lors de l'arrivée au quai principal de 30 000 FCFA pour un navire de 3 à 30 m, 50 000 FCFA pour un navire de 31 à 100 m, et 100 000 FCFA pour un navire de plus de 100 m. En outre, une redevance de stationnement applicable lorsque le navire reste au quai au-delà des 24 heures réglementaires après l'accostage de 500 FCFA par heure pour un navire de 3 à 30

m, 1 000 FCFA par heure pour un navire de 31 à 100 m, et 1 500 FCFA par heure pour un navire de plus de 100 m. Celle d'embarquement et de déchargement s'applique lors du chargement ou du déchargement des marchandises de 1 000 FCFA par fût pour le carburant et les lubrifiants, et de 5 FCFA/kg pour les autres marchandises. La redevance de transit est prélevée sur les navires franchissant le quai principal à l'aller comme au retour, à hauteur de 10 000 FCFA par navire. Enfin, la redevance de partance est perçue avant le départ du navire, calculée selon les mêmes tarifs que la redevance d'accostage.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BDEAC : Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale

BVMAC : Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

CUD : Communauté urbaine de Douala

DGD : Direction Générale des Douanes

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

FEC : Facilité Elargie de Crédit

FMI : Fonds Monétaire International

FRD : Facilité pour la Résilience et la Durabilité

MINADER :

PIISAH : Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique

PIB : Produit Intérieur Brut

PPP : Partenariat Public-Privé

OTA : Obligations du Trésor Assimilables

SFI : Société Financière Internationale

SDB : Société de Bourse

SND30 : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UMAC : Union Monétaire de l'Afrique Central